

COUR SUPÉRIEURE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

Nº: 500-06-000736-153

Date: LE 28 SEPTEMBRE 2023

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE DAVID R. COLLIER, J.C.S.

TRANSPORT TFI 6, S.E.C.

Demanderesse

c.

ESPAR INC.

et

ESPAR CLIMATE CONTROL SYSTEMS

et

**EBERSPAECHER CLIMATE CONTROL SYSTEMS INTERNATIONAL BETEILIGUNGS-
GMBH**

et

EBERSPAECHER CLIMATE CONTROL SYSTEMS GMBH & CO. KG

et

EBERSPAECHER GRUPPE GMBH & CO. KG

et

ESPAR PRODUCTS INC.

et

WEBASTO SE

et

WEBASTO THERMO & COMFORT SE

et

WEBASTO THERMO & COMFORT NORTH AMERICA, INC.

Défenderesses

JUGEMENT

(Avis de gestion de l'instance en date du 27 septembre 2023)

- [1] **CONSIDÉRANT** l'*Avis de gestion de l'instance* de la demanderesse datée du 27 septembre 2023 par lequel celle-ci demande au tribunal de prolonger la suspension du délai de mise en état du dossier jusqu'au 1^{er} décembre 2023;
- [2] **CONSIDÉRANT** que le délai pour la mise en état du dossier avait été suspendu par le tribunal jusqu'au 29 septembre 2023 afin de permettre notamment aux parties de tenir le débat sur les objections soulevées par les défenderesses à l'occasion de ces interrogatoires et d'interrogatoires écrits tenus préalablement;
- [3] **CONSIDÉRANT** que ce débat concernant les objections doit toujours avoir lieu, à une date à être fixée selon les disponibilités du tribunal et des parties;
- [4] **CONSIDÉRANT** que les défenderesses ne contestent pas la demande et qu'il y a lieu de faire droit à celle-ci.;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

- [5] **PROLONGE** la suspension du délai pour la mise en état du dossier jusqu'au 1^{er} décembre 2023;
- [6] **SANS FRAIS.**



DAVID R. COLLIER, J.C.S.

Me Maxime Nasr
Me Jean-Philippe Lincourt
Me Alexandrine Comtois
BELLEAU LAPOINTE, s.e.n.c.r.l.
Avocats de la demanderesse

Me Vincent de l'Étoile
Me Lana Rackovic
LANGLOIS AVOCATS, s.e.n.c.r.l.

Avocats des défenderesses Webasto SE,
Webasto Thermo & Comfort SE et
Webasto Thermo & Comfort North
America, Inc.

Me Jos  ane Chr  tien
Me Yassin Gagnon-Djalo

McMILLAN, s.e.n.c.r.l.

Avocats des d  fenderesses Espar inc.,
Espar Climate Control Systems,
Eberspaecher Climate Control Systems
International Beteiligungs-GmbH,
Eberspaecher Climate Control Systems
GmbH & Co. KG, Eberspaecher Gruppe
GmbH & Co. KG et Espar Products inc.